

## Bonne idée d'ordonner des jeunes hommes mariés ?

### Contexte

En plein Synode sur les jeunes à Rome, la semaine dernière, Mgr Kockerols, évêque auxiliaire pour Bruxelles, a lancé un appel pour que de jeunes hommes mariés puissent devenir prêtres. Il a lancé la réflexion, la controverse et des attentes. Un tiers des prêtres ou des religieux ne respecterait pas le célibat. C'est la tendance donnée par l'association française "Enfants du silence, Enfants de prêtres". "Une grande hypocrisie", regrette Pierre Collet, qui estime qu'en Occident, près d'un tiers des prêtres mène une vie conjugale avec une compagne, sans pouvoir vivre généralement sous le même toit. Quinze pour cent des prêtres entretiendraient une ou des relations homosexuelles, selon deux enquêtes, l'une réalisée au Canada, l'autre en Espagne.

### Oui

#### Pierre Collet

*Prêtre catholique pendant 15 ans. Marié, père et grand-père.*

*Cofondateur de "Hors-les murs" (ASBL qui aide les femmes et les hommes qui ont renoncé à l'état religieux).*

*Président de la Fédération européenne des prêtres mariés (1).*

*Je remercie tous ceux qui tentent d'ouvrir les portes de l'Église. Cette dernière a besoin de cadres qui vivent la condition humaine et l'expérience commune de tout un chacun. Une vie conjugale ou familiale y a sa place.*

*Que pensez-vous de l'appel lancé par Mgr Kockerols pour que de jeunes hommes mariés puissent être ordonnés prêtre ?*

Je le remercie lui et les autres évêques qui tentent d'ouvrir les portes, même si les raisons ne sont pas toujours les meilleures. Ce n'est pas le respect du mariage qui les pousse mais bien la nécessité de parer à la pénurie de cadres pour l'Église et de lutter contre le problème de la pédophilie. Il n'en reste pas moins que l'idée et l'appel sont heureux. On reviendrait ainsi à la situation normale qu'a connue l'Église pendant le premier millénaire, toujours en vigueur chez les Orientaux. L'Église a besoin de cadres, d'animateurs de communauté, de permanents – je rechigne à utiliser le mot "cléricalisme" – qui vivent la condition humaine et l'expérience commune de tout un chacun. Une vie conjugale ou familiale y a sa place.

*Mais c'est à l'opposé de l'obligation du célibat qui, selon l'Église, permet aux prêtres de pouvoir se donner pleinement à Dieu et aux hommes.*

Conditionner la disponibilité au célibat, je n'y crois pas. Pour l'Église, le mariage est moins un problème de disponibilité que de sexualité, relation qu'elle dévalorise depuis longtemps lorsqu'elle a mélangé le message d'amour de Jésus et des Évangiles avec Platon et son amour platonique jetant la suspicion sur le charnel. Le monde des idées, celui du divin, est opposé alors au monde de la matière, celui du péché. Au IV<sup>e</sup> siècle, l'Église a commencé à limiter la vie conjugale des prêtres. Elle n'a pas imposé le célibat directement mais d'abord l'abstinence sexuelle le jour de la messe. Les choses se sont corsées quand, d'une messe le dimanche, on est passé à une messe tous les jours. La deuxième raison à l'imposition du célibat fut financière et arriva plus tard. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'Église devint riche et il ne fallait pas que son patrimoine passe aux mains des enfants des prêtres.

*Avoir plus de prêtres mariés permettrait-il de mieux lutter contre le problème de pédophilie ?*

La formation des prêtres dans les séminaires ne permettait pas d'acquérir une maturité affective et sexuelle correcte. Jacques Pohier, dominicain et psychanalyste, a travaillé la question dans les années 1970. Et parmi ses confrères prêtres, expliquait-il, il ne voyait que des adolescents d'un point de vue affectif. Je ne suis pas un expert capable de faire un lien avec la pédophilie. Mais je pense qu'une maturité affective se développe mieux dans un contexte de couple ou de famille que dans une solitude que certains n'ont pas forcément choisie.

*Faut-il revoir plus largement la discipline du célibat dans l'Église catholique ?*

Il faut abolir cette règle. Le célibat ne doit plus être une condition... et pas seulement une question d'hommes célibataires ou mariés. Il faut aller plus loin en permettant aux femmes de devenir prêtre (mais je préfère le terme d'animateur ou d'animatrice de communauté chrétienne). Pourquoi accorder cette fonction, cette mission, uniquement au masculin ? Une ouverture aux femmes permettrait de contrer ce système patriarcal et son omerta, bien visible encore avec les problèmes de pédophilie. Maintenant, les ouvertures seront sans doute diversifiées au gré des cultures. Un prêtre célibataire en Occident ne vit pas comme un prêtre célibataire en Afrique. En résumé, si l'Église lutte contre une relation conjugale d'un côté, elle lutte contre la polygamie de l'autre. Peut-être

devrait-on laisser les évêques locaux décider selon la culture ? J'insiste enfin sur un dernier point pour transformer les mentalités et les comportements des chrétiens et de la hiérarchie : partageons démocratiquement les responsabilités dans l'Église. Quittons cette construction d'antan de la caste du prêtre homme-orchestre qui détient tous les pouvoirs. Un évêque français, Albert Rouet, avait proposé que dans chacune des paroisses, le prêtre pouvait être remplacé par une équipe de cinq délégués pastoraux laïcs pour cinq fonctions – annonce de la Parole, prière, charité, finance et coordination. Ordonner de jeunes hommes mariés est un premier pas, une étape, sur ce chemin d'ouverture.

Entretien : Thierry Boutte

(1) <http://www.pretresmaries.eu/>

## Non

### Jean-François Nandrin

*Directeur d'école (s'exprime à titre personnel)*

*Ordonner de jeunes hommes mariés n'est pas choquant et rejoint la pratique des Églises d'Orient. Mais la réaction orientale nous avertit: ne vous lancez surtout pas là-dedans! Explication avec trois cas de figure de "couple sacerdotal".*

*Que pensez-vous de l'idée lancée par M<sup>gr</sup> Kockerols de pouvoir ordonner de jeunes hommes mariés?*

Cela n'a rien de choquant, elle rejoint la pratique de l'Église indivise (en gros, le premier millénaire) et celle des Églises d'Orient jusqu'à aujourd'hui. Mais est-ce vraiment une bonne idée ici et aujourd'hui? Il faut prendre au sérieux la formule de Jean-Paul II: "*respirer avec nos deux poumons*" (Orient et Occident). Or, quelle est la réaction orientale? Ne vous lancez surtout pas là-dedans!

*Pourquoi cette réticence?*

Il y a deux cas de figure de "couple sacerdotal".

D'un côté, l'épouse continue sa vie ordinaire, avec probablement un emploi. Passées les années de miel et sur fond des aléas ordinaires de la vie, les tensions se font lourdes, car alors c'est justement le week-end, qu'elle espère vivre en famille, que son prêtre de mari est pris. Parfois le couple éclate avec des drames ("*papa n'est jamais là, il ne vous aime pas...*"). Les orthodoxes rappellent volontiers la difficulté de disponibilité des prêtres mariés.

Dans le deuxième cas, la femme prend le rôle de *presbytéra* (littéralement, ancienne, mais le mot a donné "prêtre" voire... prêtresse?), avec tout ce que cela peut apporter quand un couple rayonne de son amour et de sa foi. Mais le risque existe aussi d'avoir deux "coqs". La paroisse se voit munie de deux curés pour le prix d'un, pour le meilleur quand l'épouse est une deuxième référence – ou le pire quand cela dédouble la mainmise cléricale (il y a des presbytéras plus cléricales que leur mari) ou que cela finit en jeux de pouvoir. L'équilibre est parfois délicat, des couples éclatent, deux coqs s'écharpent.

Il reste à vrai dire un troisième cas de figure, celui d'une femme soumise et effacée, à la maison. Mais contrairement à des pays où la tradition fonctionne encore, ici, la réalité sociale permet-elle encore beaucoup ce type de figure? Cela change aussi rapidement dans le monde orthodoxe qui s'interroge sur le schéma "séminaire jusque juin, retour au village, mariage, ordination en septembre". Nouveauté, de jeunes hommes formés restent non ordonnés faute d'épouse voulant de cette vie.

*Faut-il donc que l'Église catholique renonce à trouver d'autres prêtres alors qu'il en manque tant?*

Non, mais il faut bien réfléchir à ce que l'on fait en tenant compte de l'expérience des autres Églises.

Par ailleurs, le code de droit romain permet déjà l'ordination de *virii probati*, soit d'hommes (mariés) expérimentés – comprenez "plus âgés". C'est-à-dire un couple solide, qui a passé bien des caps, a fini d'éduquer ses enfants. N'y a-t-il pas une forme de jeunisme dans la proposition initiale? "Chouette, un jeune prêtre, sa jeune épouse et leurs enfants, trop cool. Ils vont nous comprendre, au moins". S'il manque des prêtres, ordonnons des *virii* (plus ou moins) *probati*. Sachant que ce n'est pas la panacée. Enfin, le mariage du prêtre ne garantit pas (euphémisme) son ouverture d'esprit.

*Cette pénurie de prêtres n'est-elle pas l'arbre qui cache la forêt, à savoir un problème de fond de l'Église?*

Il faut se demander effectivement ce que signifie qu'une religion ne produise plus ses cadres. Le protestantisme classique a beau avoir des pasteurs mariés (et des pasteures), il connaît la même crise de personnel que les catholiques. Ne faut-il alors pas interroger ce qui se vit (ou pas) dans ces communautés dans notre société délétère pour les religions? Pourtant, il y a des paroisses pleines comme des œufs (de Pâques). Mais on y célèbre avec respect (et non une liturgie sans cesse rebricolée et teintée d'arianisme) et le prêtre y parle de manière directe de Dieu, avec force et chaleur, sans politiquement correct. Si l'on "mettait le feu", n'y aurait-il personne pour avoir la vocation? Ce n'est pas tout d'avoir des vocations: ne faut-il pas aussi interroger les errements des séminaires? Entre ce que le cardinal Mercier écrivait à ses séminaristes – "*beau et fort à vous faire des curés!*" – et la réalité des années après concile, il y a eu une chute abyssale! Non, cette question ne nous permettra pas de résoudre des problèmes de fond!

Avec T.Bo.